



Reprise de poste apres mon conge presence parentale

Par **copycats**, le **15/03/2010** à **13:50**

Bonjour,

suite au handicap de mon fils j'ai dû prendre un congé de présence qui se termine en avril. Cela fait un mois que je n'arrive pas à contacter mon employeur pour renégocier mes horaires par rapport aux soins de mon fils. J'ai envie de reprendre mon poste mais ils ne me rappellent jamais. J'ai demandé à plusieurs reprises un entretien avec la responsable des ressources humaines qui ne me rappelle jamais. J'appelle toute les semaines j'ai l'impression qu'ils veulent que je démissionne ou qu'ils laissent volontairement pourrir jusqu'à la date de reprise sans nouvelles de leur part. Je ne présente pas et qu'ils puissent me licencier pour non-présentation au poste de travail comme ça, c'est grave et comme ça je perdrais tout y compris mon ancienneté de 10 ans. Suis-je protégée en envoyant un recommandé ? C'est ce que je risque ?? J'ai deux enfants et je ne voudrais pas me retrouver sans indemnités non plus. Puis-je demander en dernier recours une rupture conventionnelle ??
merci à l'avance